Hiver 2025/2026

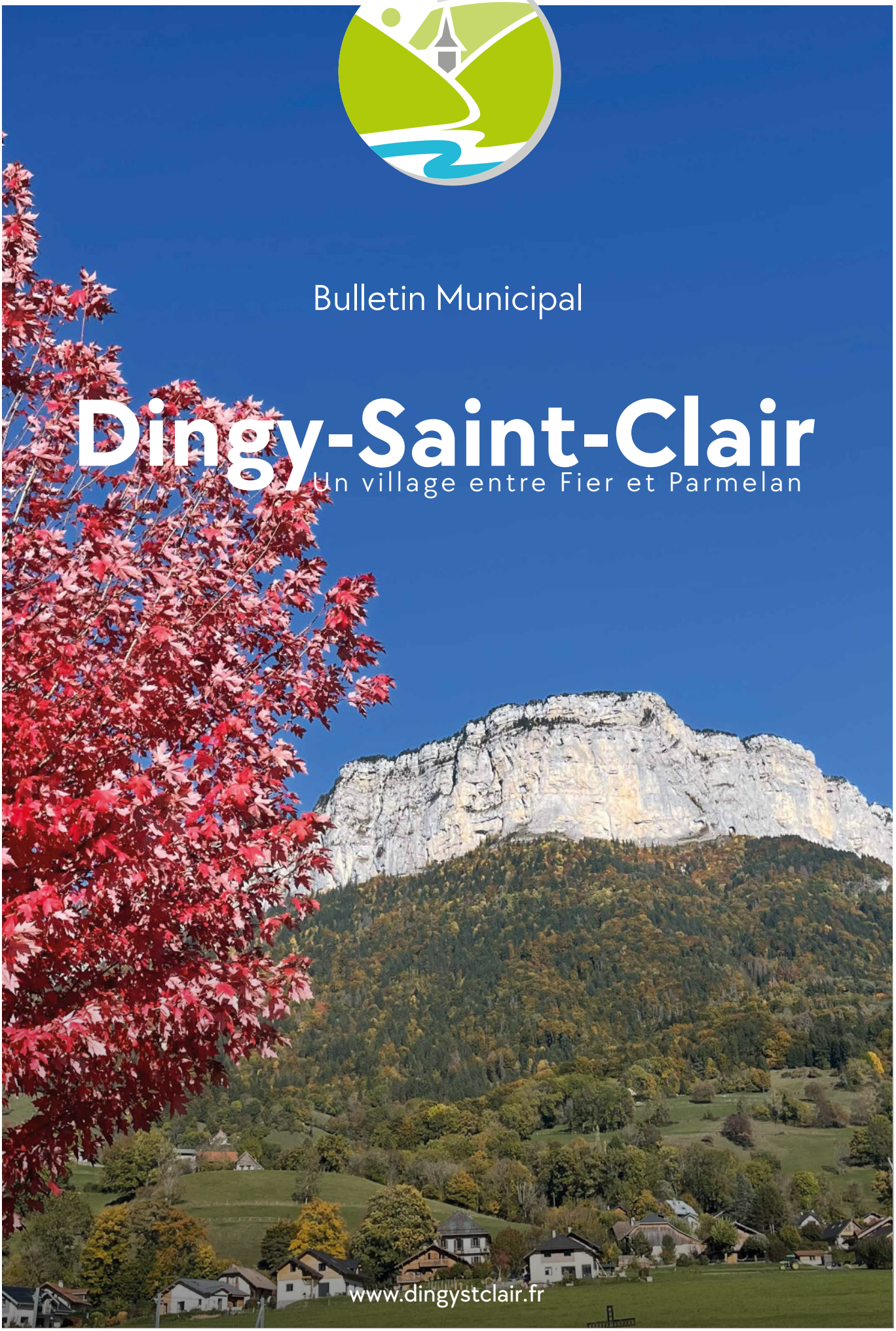

Bulletin Municipal

Dingy-Saint-Clair

Un village entre Fier et Parmelan

www.dingystclair.fr

Lettre
du Conseil municipal

Bruno Dumeignil,
Maire de Dingy-Saint-Clair
Conseiller communautaire CCVT (Communauté de Communes des Vallées de Thônes)

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que ce mandat touche à sa fin et qu'un nouveau conseil municipal prendra bientôt le relais, nous souhaitions vous adresser quelques mots de remerciement.

Ces dernières années ont été rythmées par de nombreux projets, des défis parfois imprévus et de beaux moments partagés qui ont marqué la vie de la commune. Tout cela n'aurait pas été possible sans l'engagement et la participation de celles et ceux qui font vivre notre territoire au quotidien.

Nous remercions d'abord l'ensemble des habitants. Votre confiance, vos idées, vos retours, votre présence lors des événements et votre attachement à la commune ont guidé notre action. Votre implication est ce qui fait la force de notre village.

Un grand merci également aux entreprises locales, artisans, agriculteurs et acteurs économiques qui contribuent largement à la vitalité de la commune.

Nous souhaitons aussi saluer l'implication et le dynamisme des associations qui créent du lien, animent la vie locale et renforcent l'esprit de convivialité qui nous tient à cœur. Leur énergie et leur engagement sont précieux.

Nous adressons toute notre reconnaissance aux agents municipaux et membres du Centre Communal d'Actions Sociales. Leur travail, parfois discret mais essentiel, permet chaque jour d'assurer les services publics, l'entretien des équipements et l'accompagnement des habitants.

Enfin, nous avons pu également compter sur les élus et agents de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes qui nous accompagnent au quotidien dans de nombreux domaines de la vie communale.

Ce mandat a été une aventure collective. Nous sommes heureux du chemin parcouru et fiers d'avoir pu servir notre commune. Nous savons que les bases posées continueront de porter de beaux projets pour les années à venir.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre soutien. Nous vous souhaitons une bonne année 2026, dans un esprit de solidarité et de sérénité.

Le Conseil municipal

Sommaire

Actualités & aménagements

DES TRAVAUX POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE 4
DES TRAVAUX POUR PLUS DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN 6
UN ENVIRONNEMENT PLUS SÛR ET PLUS RESPONSABLE 8

Votre commune

BILAN FINANCIER ET PERSPECTIVES DE LA COMMUNE 10

Intercommunalité

DINGY & LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 12

Nature et environnement

RIVIÈRE, FORÊT, BIODIVERSITÉ : UNE VIGILANCE COMMUNE 14

Dingy c'est...

L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS AU QUOTIDIEN 16
UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ POUR OCTOBRE ROSE 18

Dingy c'est aussi...

DES INITIATIVES COLLECTIVES POUR EMBELLIR LE QUOTIDIEN 20

On prend date

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER 22

Directeur de la publication : Bruno Dumeignil
Coordinatrice : Coralie Boissiere
Rédaction : Christelle Lebreton - La Couleur des Mots, les élus, les agents
Conception graphique : Murielle Voisin
Impression : Kalistene · Imprimé sur papier recyclé
Tirage : 875 exemplaires

Actualités et aménagements

Salle de réunion

Accueil

Bureau du maire

DES TRAVAUX POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

Moderniser nos équipements tout en soignant notre cadre de vie : c'est le fil conducteur des projets accomplis en 2025. La mairie a ainsi été rénovée pour mieux vous accueillir et offrir un cadre de travail plus fonctionnel, tandis que l'école élémentaire a bénéficié de travaux d'embellissement. Deux chantiers complémentaires au service des habitants.

La mairie a fait peau neuve

Après plusieurs mois de travaux, le bâtiment de la mairie de Dingy-Saint-Clair a rouvert ses portes fin octobre 2025. Ces rénovations ambitieuses offrent désormais aux agents, élus et administrés des espaces fonctionnels, chaleureux et économes en énergie.

L'objectif était double…

Repenser les espaces de travail des différents services en créant des bureaux **et améliorer l'espace d'accueil** en le rendant accessible à tous les administrés. Un espace d'attente et une zone confidentielle ont ainsi été créés dans le **respect des règles d'accessibilité** (ascenseur et amplificateur de son pour les personnes qui ont une déficience auditive).

Les deux appartements situés à l'étage, devenus vétustes, ont été transformés en bureaux et espaces dédiés aux services communaux. En partenariat avec le Syane, le **chantier a également permis une optimisation énergétique du bâtiment :** meilleure isolation, éclairage repensé et équipements plus sobres.

Grâce à la maîtrise d'œuvre et à la mobilisation de tous les acteurs du projet, les **travaux ont été menés à bien sans retard.**

Désormais…

La mairie dispose de sept bureaux pour les agents administratifs, d'un bureau pour le maire, de deux salles de réunion (dont une salle des mariages agrandie), d'un ascenseur pour l'accessibilité, et d'un espace d'accueil entièrement repensé.

Un grand merci à nos partenaires et financeurs : le Département de la Haute-Savoie, l'État, la Région Auvergne-Rhônes-Alpes et le Syane, qui ont permis la réalisation de ce beau projet au service des Dingiens.

Enveloppe budgétaire allouée à la rénovation de la mairie	584 197 €
Financement	
Subvention DÉPARTEMENT	120 000 €
Subvention ÉTAT	66 481 €
Subvention RÉGION	50 000 €
Subvention SYANE	26 340 €
Autofinancement	321 376 €

Info PLU

Une modification portant sur 4 points est en cours de réalisation. Elle est destinée à faciliter à court terme la réalisation de dossiers très attendus : programme de logements intergénérationnels, facilitation d'implantation d'un cabinet médical, sécurisation de la présence d'un restaurant dans le chef-lieu. Comme déjà annoncé, une procédure de modification du règlement du Plan Local de l'Urbanisme est également en cours d'élaboration.

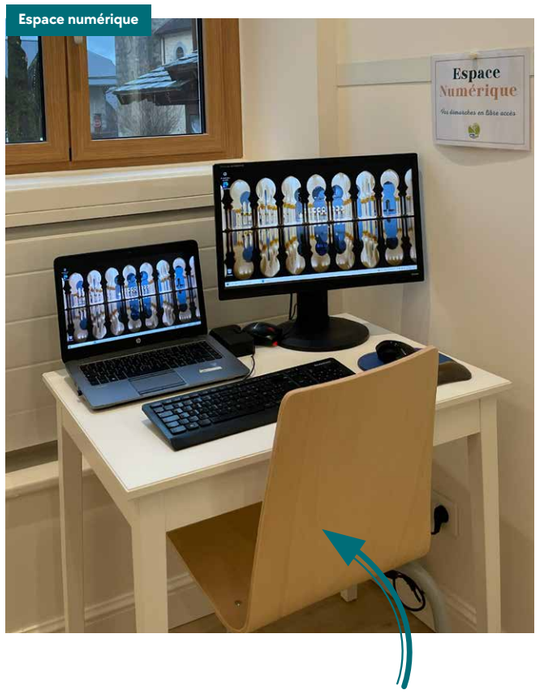

Espace numérique

Un espace numérique à votre service

La mairie met à disposition un poste informatique pour faciliter vos démarches administratives en ligne, en toute autonomie ou avec l'aide du personnel communal.

Depuis la réouverture de la mairie, un **espace numérique est désormais accessible à tous les administrés, durant les horaires d'ouverture de la mairie.** Un poste informatique permet d'effectuer facilement vos démarches en ligne, par exemple : pré-demandes de titres d'identité, recensement citoyen dès 16 ans, inscription sur les listes électorales, consultation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou du cadastre via Géoportail.

Ce service gratuit vise à accompagner chacun vers plus de simplicité et d'autonomie dans ses démarches administratives. Le personnel de la mairie reste à votre disposition pour vous guider si besoin est.

Un coup de neuf pour l'école Maurice Anjot !

Cet été, les agents techniques de la commune ont repeint le hall et le rez-de-chaussée de l'école élémentaire Maurice Anjot, offrant un bel éclat de fraîcheur aux locaux.

L'ancienne directrice, Roxane Ceceille, avait tenu à remercier la mairie pour ces travaux « *qui ont donné un bon coup de peps à l'école* ». Tout au long de l'année, les agents techniques réalisent divers travaux d'entretien et de rénovation dans les deux écoles de la commune, afin d'**offrir un cadre agréable et accueillant à nos élèves.**

Les travaux de peinture de l'étage seront probablement réalisés durant l'été 2026.

Voie Romaine

DES TRAVAUX POUR PLUS DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

La commune poursuit ses actions pour renforcer la sécurité du quotidien et assurer un environnement fiable et protégé à tous les Dingiens. Ainsi des aménagements effectués route de la Blonnière sécurisent désormais les cheminements piétons tandis que des travaux d'amélioration ont été réalisés sur le captage de Chessenay.

Sécurisation des cheminements piétons sur la route de la Blonnière, de la place du village jusqu'au ruisseau des Curtils

À la suite de plusieurs remarques formulées par les habitants concernant la vitesse parfois excessive des véhicules descendant vers le village, et sachant qu'une quinzaine d'élèves empruntent quotidiennement cet itinéraire à pied, la municipalité a décidé de créer un cheminement piéton sécurisé.

Cette réflexion et ce projet, portés par la mairie, ont été élaborés en **collaboration avec les éco-délégués de la classe de CM2.**

Les aménagements réalisés comprennent la création de **quatre nouveaux passages sécurisés** ainsi que la **délimitation d'une voie conseillée aux piétons,** située sur le côté gauche de la route en montant vers la Blonnière, jusqu'au chemin des Mélis.

À la descente, un fléchage dédié invite les piétons à emprunter le chemin du Clu et le chemin de Chez Planchin, assurant ainsi une continuité piétonne depuis le ruisseau des Curtils jusqu'au centre du village. Les randonneurs sont également encouragés à suivre ce même itinéraire à la montée, grâce à une signalétique spécifique.

Par ailleurs, l'**inversion du stop et du cédez-le-passage au carrefour de la route de Cornet,** donnant désormais la priorité aux véhicules montant, contribue à réduire la vitesse avant un passage étroit, précédemment perçu comme dangereux.

Les habitants des Chavenettes et de l'impasse des Tailles sont invités à emprunter l'« ancien chemin de Dingy à la Blonnière » afin de rejoindre le passage piéton en aval, qui permet une traversée sécurisée vers le centre du village.

Enfin, la sécurité restant l'affaire de tous, il est rappelé que **la limitation de vitesse à 30 km/h demeure en vigueur dans ces secteurs.** La prudence reste de mise, notamment durant la période d'adaptation à ces nouveaux aménagements.

Travaux d'amélioration sur le captage de Chessenay

Entre septembre et novembre 2025, la SPL Ô des Aravis, délégataire de la commune, a réalisé d'importants travaux visant à améliorer le captage de Chessenay.

L'ancienne conduite en acier, d'un diamètre de 50 mm, située entre le captage et le réservoir, a été entièrement remplacée sur 130 mètres linéaires par une conduite en PEHD de 160 mm de diamètre. Une chambre de comptage a également été installée en amont du réservoir.

Cette rénovation va permettre d'évaluer précisément les volumes entrants réels de la source, qui se révèlent d'ores et déjà très prometteurs. Avec des débits mesurés à 27 m³/h – parmi les plus importants de la commune –, **cette ressource pourrait,** si ces niveaux se confirment tout au long de l'année, **sécuriser durablement l'alimentation en eau de Chessenay, renforcer l'approvisionnement du chef-lieu et du hameau de Nanoir,** notamment en période de sécheresse, **et ouvrir la voie à la création d'un nouveau réservoir de grande capacité.**

Dans un premier temps, la conduite reliant le hameau de Chessenay au village, actuellement soumise à des risques de glissement de terrain à l'entrée du hameau, sera dévoyée afin de garantir sa sécurité et sa pérennité.

Le coût total des travaux s'élève à 93 385,70 € HT

Chessenay

Feux tricolores sur la Voie Romaine : pas d'installation prévue

Après étude, le Conseil Départemental confirme que l'installation de feux tricolores sur la Voie Romaine serait inefficace et risquée. La circulation restera régulée par les refuges et aménagements existants.

Depuis plusieurs années, la possibilité d'installer des feux sur la Voie Romaine a été étudiée par le Conseil Départemental, gestionnaire de la route. L'étude de 2023 a montré que, sur 550 mètres étroits, seuls deux véhicules pourraient passer par cycle, avec 152 secondes au feu rouge et 6 secondes au feu vert, rendant le système lent et risqué. Lors de la cellule de crise d'octobre 2025, le Département a confirmé ces conclusions : aucun feu ne sera installé. **La circulation continuera d'être régulée par les refuges et aménagements de sécurité déjà en place,** garantissant un passage sûr pour tous.

Retrouvez la lettre du Maire aux habitants en flashant ce QR code

UN ENVIRONNEMENT PLUS SÛR ET PLUS RESPONSABLE

Entretenir notre cadre de vie, préserver notre tranquillité et mieux gérer nos consommations constituent des enjeux essentiels pour assurer à chacun un environnement plus sûr, plus agréable et plus responsable. La commune, comme chaque habitant de Dingy, y contribue à son échelle.

Élagage obligatoire : gestes simples, sécurité assurée

Protégeons tous nos espaces et nos voisins ! L'élagage est obligatoire pour les plantations proches des voies et réseaux. Quelques gestes simples assurent sécurité et tranquillité.

L'élagage consiste à tailler les branches des arbres et arbustes pour la sécurité, la santé des plantations et le confort de tous. **Chaque propriétaire est responsable de l'entretien de ses végétaux situés à proximité des routes et des réseaux de télécommunication.** Tailler régulièrement permet de prévenir la chute de branches, d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques, de garantir le passage sûr des piétons et véhicules et d'éviter le gel. Le débroussaillage et la coupe d'herbe font également partie de ces obligations.

Un entretien responsable contribue à la sécurité et au cadre de vie de tous.

Pour plus de précisions sur les distances à respecter et les bonnes pratiques, vous pouvez consulter le dossier sur dingystclair.fr ou en flashant ce QR code.

Prendre soin de nos arbres, assurer votre sécurité

La commune poursuit l'entretien de son patrimoine arboré. Des interventions d'élagage et de sécurisation sont menées pour préserver nos arbres tout en garantissant la sécurité des usagers.

Cette année, plusieurs interventions ont été réalisées sur les arbres de l'aire de jeux. Des arboristes grimpeurs sont intervenus pour retirer minutieusement les bois morts, rééquilibrer les ports et installer des haubans dynamiques. Ces équipements permettent de limiter les risques de chute de branches en cas de rupture.

Avant cela, le noyer proche du city-stade avait déjà été préservé, malgré sa proximité avec un mât d'éclairage du terrain de foot. Ces travaux sont essentiels : à chaque épisode météo intense, les risques de casse ou de chute augmentent. **L'objectif reste le même : prolonger la vie des arbres tout en assurant la sécurité du public.**

Le grand tilleul de la place bénéficie désormais du même soin, avec un élagage important pour retirer les parties fragiles et alléger les jeunes pousses trop exposées au vent. Un haubanage vient également renforcer les branches sensibles tout en respectant la forme naturelle de l'arbre.

La municipalité tient à rappeler que ces interventions, parfois impressionnantes, sont indispensables pour concilier préservation du patrimoine arboré et sécurité de tous.

Nuisances sonores : respectons le calme à Dingy-Saint-Clair

Afin de préserver la tranquillité du village, les travaux bruyants et activités bruyantes doivent respecter les horaires fixés par arrêté préfectoral.

À Dingy-Saint-Clair, les nuisances sonores sont régies par l'arrêté préfectoral n° 324 DDASS/2007.

Les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que : **les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.** Tout bruit excessif ou répétitif gênant le voisinage est interdit. Les habitants sont invités à respecter ces horaires et à anticiper les activités bruyantes. En cas de gêne persistante, contactez la mairie ou la gendarmerie. Le respect de ces règles assure la tranquillité et le bien-être de tous.

Les festivités organisées à domicile (dont feux d'artifices) doivent rester exceptionnelles pour la tranquillité de tous, et pour le respect du voisinage.

Toute personne utilisant **dans le cadre de ses activités professionnelles,** à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit **interrompre ses travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés** sauf en cas d'intervention urgente.

Bilan énergétique des bâtiments communaux

Depuis plusieurs années, Dingy-Saint-Clair dispose de l'appui du SYANE (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie) au travers d'une convention renouvelée en septembre 2025.

En effet, la **commune souhaite poursuivre ses efforts** en matière :

- d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics,
- de suivi de la production photovoltaïque et d'analyse de l'autoconsommation,
- de réduction de ses consommations énergétiques.

Le bilan énergétique des bâtiments communaux 2020-2024 fait ressortir les conclusions suivantes : les **objectifs PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) 2030 sont d'ores et déjà atteints** et la commune de **Dingy-Saint-Clair se place en 1re position des 73 collectivités suivies par le SYANE** (de strate 1000/3500 habitants), en termes de performance des bâtiments publics ramenée au nombre d'habitants de la commune.

Ainsi, bien que le coût de l'énergie ait subit de fortes hausses ces dernières années, le coût global des dépenses des bâtiments a pu être maitrisé grâce à des travaux : d'installation de panneaux photovoltaïques, d'isolation des bâtiments, de réglage des régulations, de renégociations de contrats et d'optimisation des puissances d'abonnement. **Le rapport évalue à plus de 120 000 euros les dépenses évitées entre 2021 et 2024.**

Dans la continuité de cette dynamique, la rénovation énergétique de la salle des fêtes, avec la suppression du chauffage gaz, est un des principaux prochains objectifs.

BILAN FINANCIER ET PERSPECTIVES DE LA COMMUNE

La commune affiche une situation financière saine et bien maîtrisée, offrant ainsi des perspectives encourageantes. Cette dynamique favorable s'inscrit également dans les deux prochains temps forts de la vie locale, qui seront déterminants pour façonner l'avenir du territoire.

Finances - Bilan au 31 octobre 2025

Au 31 octobre 2025, la commune compte 60 % de crédits de dépenses de fonctionnement consommés et 78 % des recettes encaissées. **Ces chiffres sont donc favorables, puisque les dépenses progressent moins vite que le calendrier annuel, tandis que les recettes, elles, sont en avance.**

Cette situation s'explique par :

- une gestion rigoureuse et une recherche constante d'économies ;
- le réemploi de matériel par les services techniques ;
- la maîtrise des consommations d'énergie ;
- et des facteurs extérieurs favorables, comme un hiver 2024-2025 peu enneigé, ayant limité les frais de déneigement et de voirie.

Depuis le début de l'année, aucune mauvaise surprise budgétaire n'a été constatée, ce qui traduit une **construction budgétaire solide et réaliste.**

Une recherche continuelle de nouvelles recettes

La commune continue par ailleurs à diversifier ses sources de revenus :

- revente de matériels usagés à d'autres collectivités ;
- revente de certificats d'économie d'énergie (CEE) obtenus grâce aux travaux d'isolation de la mairie et de la crèche ;
- revente de l'excédent de production photovoltaïque.

Ces efforts contribuent à renforcer l'autonomie financière de la collectivité.

Les investissements 2025

Côté investissement, la commune doit faire face à une baisse des recettes issues des taxes d'aménagement (environ 50 000 € en moins).

Les économies réalisées en fonctionnement permettront de compenser en partie cette diminution.

Les principaux chantiers 2025

- La rénovation de la mairie,
- la sécurisation et rénovation de la voirie (Blonnière, Curtils, route de Lafrasse) et du pont sous la fruitière,
- et le lancement des travaux de rénovation et agrandissement de la maison paramédicale.

La commune affiche une **situation financière saine et maîtrisée,** fruit d'une gestion rigoureuse et d'une politique budgétaire prudente. Les **perspectives de fin d'année sont favorables.** Une attention particulière est à apporter aux évolutions économiques et énergétiques à venir.

Budget principal	Réalisé au 31/10	Budget 2025	
Dépenses de fonctionnement	1 193 785,28 €	2 000 023,15 €	60%
Recettes de fonctionnement	1 555 718,50 €	2 000 023,15 €	78%
Dont excédent de fonctionnement	361 933,22 €	347 554,09 €	
Dépenses d'investissement	594 966,63 €	3 362 851,80 €	
Recettes d'investissement	1 384 504,64 €	3 362 851,80 €	

Finances - Budget forêt

Les recettes et dépenses de fonctionnement sont conformes aux prévisions de l'Office National des Forêts (ONF).

Il est toutefois à noter que des recettes de 2025 ne seront réellement encaissées qu'en 2026, pouvant provoquer des tensions au niveau de l'équilibre budgétaire de l'année en cours.

En investissement, la **transformation de la piste en route forestière à Ablon est achevée.**

Cette opération, d'un coût total d'environ 60 000 €, a été financée à 50 % par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), la Région et le Département.

La commune a également obtenu une **subvention de 2 281,20 € du Conseil Départemental pour travaux sylvicoles** (projet de plantation de nouveaux arbres - montant total : 4 995,17 €), assurant ainsi le renouvellement durable de la forêt Dingienne.

Budget annexe forêt	Réalisé au 31/10	Budget 2025	
Dépenses de fonctionnement	53 839,90 €	110 748,65 €	49%
Recettes de fonctionnement	81 692,24 €	110 748,65 €	74%
Dont excédent de fonctionnement	27 852,34 €	34 337,70 €	
Dépenses d'investissement	62 942,85 €	79 582,93 €	79%
Recettes d'investissement	0,00 €	79 582,93 €	0%

Recensement à Dingy
Du 15 janvier au 14 février 2026

Comme tous les 5 ans, Dingy procédera à son recensement en 2026 dans plus de 700 foyers.

Organisé par l'INSEE, il permet de produire des **études statistiques** mais aussi de **mieux calibrer la dotation financière de l'État à la commune de Dingy,** en ajustant au mieux le nombre réel d'habitants.

À partir du 15 janvier, merci d'accueillir du mieux possible nos **3 agents recenseurs** qui auront la tâche de s'assurer que l'ensemble des habitants ont bien complété le formulaire. Pour gagner du temps, ce dernier peut être rempli en ligne sur https://www.le-recensement-et-moi.fr/

Afin de faciliter le travail des agents, **veillez à ce que votre boîte aux lettres soit correctement identifiée** (nom et n°) et que **votre maison soit reconnaissable** (n° clairement inscrit dessus).

Élections municipales
de mars 2026

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Ce scrutin permettra d'élire les conseillers municipaux et les conseillers communautaires **pour un nouveau mandat.**

Ces élections constituent un moment essentiel de la vie démocratique locale : elles déterminent l'équipe municipale qui conduira les projets de notre commune jusqu'en 2032.

L'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au 4 février en ligne, sur le site du service public, service-public.fr et jusqu'au 6 février en mairie.

Les cartes électorales seront envoyés aux nouveaux électeurs quelques jours avant le scrutin.

État civil

Bienvenue !

Naissances

22/08 • Auguste COHENDET
10/09 • Jade CONTAT
05/10 • Louna LAMORY
10/10 • Gaston LECOMTE

Félicitations !

Mariage

30/08 • Julie BOIXEL & Gaël PIERRE
18/10 • Laurie LATHUILLE & Louis PARENT
29/11 • Louise BOSCHETTI & Julien LOKMER
23/12 • Rosalie DETIENNE & Pierrick RINAUDO

DINGY & LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Parce que les enjeux environnementaux dépassent les frontières communales, notre village et la CCVT mènent des actions concrètes en matière de gestion des espaces naturels, de préservation des forêts et d'urbanisme. Ensemble, nous concilions développement, qualité de vie et protection durable de notre cadre de vie.

Quelles réalisations grâce à la subvention biodiversité ?

Versée par l'État, la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, appelée aussi « subvention biodiversité », vise à reconnaître et valoriser davantage les services environnementaux rendus par les communes rurales.

La commune de Dingy a pu percevoir cette **dotation d'un montant de 13 696 €** car 52% de son territoire est classé en zone Natura 2000 (Ablon, Perthuis, Parmelan).

Dans un premier temps, cette subvention **a permis d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du chalet du Perthuis et de créer un abri en annexe du chalet juste à côté.** Ces travaux ont été réalisés, bénévolement et activement, **par les chasseurs de la commune** que nous remercions grandement.

Le coût de ces travaux s'élève à 3 141 € pour le garage (dont 2 418 € d'héliportage des matériaux) et 7 932 € pour les panneaux photovoltaïques (dont 855 € d'héliportage).

Trois panneaux d'informations en bois ont également été commandés : deux ont été installés au Parmelan sur le sentier ; l'objectif étant de sensibiliser les randonneurs à l'interdiction des drones sur le secteur Natura 2000, la réglementation des feux et du bivouac autorisé, etc.

Le troisième panneau a été installé à l'entrée du parking du cimetière rappelant les consignes de stationnement notamment pour les camping-cars et les vans (nuitée uniquement tolérée).

Le coût de ces panneaux est de 2 623 € (dont 360 € pour l'héliportage sur le Parmelan).

Col du Perthuis

Bon à savoir

La révision du SCoT Fier Aravis, couvrant le territoire de la CCVT, est en cours. Le projet arrêté le 15 avril 2025, **qui fixe les orientations d'urbanisme pour les deux prochaines décennies,** a été soumis à enquête publique jusqu'au 12 novembre 2025. La CCVT doit désormais intégrer les avis du public, du commissaire enquêteur et des Personnes Publiques Associées. **L'arrêt du nouveau SCoT est prévu au 1er trimestre 2026.**

Chiffres-clés

2009 **Première Charte** forestière de territoire

50 % du **territoire est couvert de forêt,** soit 184 km²

La **forêt s'accroit** de **140 000** m³/an
et seule la moitié est prélevée

Changement climatique : **+ 2,1** °C depuis 1951

La CCVT lance sa Charte Forestière de Territoire 2025-2035
Une stratégie partagée pour les forêts

La forêt nous rend de nombreux services : ressources locales, protection contre les risques naturels, refuge de biodiversité, régulation de l'eau, lieu de travail et de loisirs, lutte contre le changement climatique.

La CCVT travaille sur cette thématique depuis 2009 via la charte forestière. Pour tenir compte de l'évolution de la filière bois, du changement climatique, du gibier..., un nouveau plan d'actions a été établi, en collaboration avec des professionnels de la filière, propriétaires forestiers, associations et collectivités. La Charte 2025-2035 a été validée par le Conseil communautaire ce 8 juillet 2025. Son objectif est de promouvoir la conservation, la gestion durable et l'utilisation responsable de nos ressources.

Les enjeux prioritaires sont :

- Donner une place forte à la filière forêt-bois dans la politique territoriale,
- Faciliter la gestion durable des parcelles,
- Prendre en compte les multiples fonctions des forêts,
- Intégrer le changement climatique et l'équilibre sylvo-cynégétique dans la gestion forestière,
- Former et sensibiliser le grand public,
- Améliorer la cohabitation entre les activités de loisirs/touristiques et la gestion forestière,
- Soutenir le développement de la filière bois-énergie sur le territoire,
- Dynamiser le tissu local d'entreprises de la filière forêt-bois.

Lancement de la Charte forestière de Territoire (CFT)

RIVIÈRE, FORÊT, BIODIVERSITÉ : UNE VIGILANCE COMMUNE

Des opérations de nettoyage des bords du Fier à l'entretien durable de nos forêts, chacun a le pouvoir d'agir à son niveau, seul ou dans des mobilisations collectives, pour préserver la qualité de nos paysages, la vitalité de nos forêts… La nature fait partie de l'identité de notre territoire, respectons-la et entretenons-la, ensemble.

Nettoyage des bords du Fier : une matinée citoyenne et conviviale

Comme chaque année, les communes d'Alex, La Balme-de-Thuy et Dingy-Saint-Clair ont uni leurs forces début octobre pour l'opération de nettoyage des rives du Fier.

Des volontaires des trois villages, dont nombre d'enfants, ont bravé l'air frais du matin pour parcourir les deux rives. La **collecte a été fructueuse,** surtout à proximité du pont de Dingy. Les enfants ont participé avec enthousiasme à cette véritable « chasse aux trésors », découvrant parfois avec étonnement ce que l'on peut malheureusement retrouver en pleine nature. Leur énergie et leur curiosité ont donné le sourire à toute l'équipe.

Après le tri et le dépôt en déchetterie, tous se sont retrouvés autour d'un casse-croûte convivial offert par la mairie de Dingy, sur les tables de pique-nique situées au départ du sentier des bords du Fier. **Un temps d'échanges apprécié qui rappelle combien l'engagement collectif renforce le lien entre les habitants.**

Un grand merci à tous les participants !

La crise des scolytes sur épicéa en Haute-Savoie

Vous êtes propriétaire d'une parcelle boisée, d'une forêt… agissez face aux épicéas scolytés !

La crise sanitaire des scolytes continue sa propagation et fragilise nos forêts d'épicéas. Ces insectes ravageurs détruisent rapidement les peuplements touchés, **mettant en péril la santé des forêts environnantes et la valeur économique du bois.**

Le département de la **Haute-Savoie est classé en zone de lutte obligatoire** par arrêté préfectoral du 17 avril 2025.

Propriétaires forestiers, inspectez régulièrement vos parcelles.

Si vous détectez une suspicion d'infection telle que chute d'aiguilles, rougissement du feuillage, dépôts de sciure fraîche au pied des arbres :

- faites appel à un conseiller forestier du centre national de la propriété forestière ou de la chambre d'agriculture pour valider le diagnostic ; il vous apportera les éléments réglementaires et vous orientera pour prétendre aux aides ;
- exploitez rapidement les épicéas infestés pour limiter la propagation.

Retrouvez plus de détails, les contacts et les dispositifs de soutien au renouvellement forestier sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie

Des subventions du Département sont également mobilisables pour des travaux d'exploitation de bois-énergie et de reconstitution de parcelles

Agir maintenant,
c'est préserver l'avenir de nos forêts.

haute savoie
le Département

Respectons la forêt et ceux qui la protègent

Pour assurer la santé de nos forêts, les coupes et martelages sont indispensables. Respectons les agents de l'ONF et les bûcherons qui travaillent pour notre sécurité et l'avenir de la forêt.

À Dingy-Saint-Clair, nos forêts sont des espaces précieux pour la biodiversité, la sécurité et le bien-être de tous. **Les bûcherons et agents de l'ONF interviennent régulièrement pour marteler et couper certains arbres,** afin de réguler leur croissance, prévenir les risques d'accidents ou d'incendie, et maintenir la santé globale de la forêt. Ces actions protègent également les sentiers, assurent un accès sûr pour les promeneurs et favorisent la préservation des paysages et de la biodiversité. **Chacun est invité à respecter et soutenir leur travail, à comprendre l'importance de ces interventions** pour l'environnement et les générations futures, et à observer la forêt de manière responsable.

L'ONF organise, une à deux fois par an, des matinées à but pédagogique pour découvrir et comprendre la forêt.

Les scolytes : des insectes ravageurs. Agissons !

L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS AU QUOTIDIEN

VACANCES DE FÉVRIER À TIKOULI : inscription janvier 2026

Avec une belle dynamique au service enfance et l'arrivée d'une nouvelle équipe à la crèche, la commune poursuit son engagement auprès des plus jeunes. Entre projets éducatifs, activités créatives et temps d'accueil repensés, saluons le travail de ces professionnels tournés vers l'épanouissement de nos enfants.

Périscolaire : des instants riches en découvertes et en amusement

BRAVO LES ARTISTES !

Cet été, lors de la semaine de vacances à TIKOULI, les enfants ont eu la chance de redonner des couleurs à leur accueil de loisirs.

Après avoir décoré le préau de l'école l'an passé, les **élèves ont fait migrer leurs animaux colorés jusqu'à TIKOULI.** Toute la semaine, avec l'appui des animatrices, les **enfants ont exploré le thème de la forêt à travers différentes activités.** Déborah, l'artiste présente l'an dernier, est revenue pour accompagner le projet de fresque, auquel même les tout-petits de maternelle ont participé. La fierté des enfants devant cette réalisation collective a été un beau moment pour tous : **une vraie réussite d'équipe !**

SOUS LE SIGNE DES PETITS MONSTRES

À la Toussaint, changement d'ambiance : les enfants ont plongé dans l'univers farfelu des petits monstres !

Comme à chaque période de vacances, les **animatrices ont métamorphosé l'accueil de loisirs,** avant que les enfants n'ajoutent leur touche personnelle. Dès le matin, ils étaient embarqués dans le thème... **jusqu'aux potions magiques servies en guise de collation !**

Inscriptions scolaires : faites-vous connaître dès maintenant

Afin d'anticiper au mieux la rentrée scolaire 2026, toutes les familles ayant un enfant né en 2023 sont invitées à se faire connaître auprès du service Enfance. Les inscriptions scolaires auront lieu au mois de février.
Contact : periscolaire@dingystclair.fr

P'TIT DÉJ À LA CANTINE

Le jeudi 16 octobre dernier, à l'occasion de la semaine du goût, 75 enfants de l'école élémentaire sont venus à 7h40, avec leur bol, prendre leur petit déjeuner à la cantine.

Une **initiative du personnel** qui, chaque année, **ravit petits et grands :** l'occasion de débuter la journée en douceur. Au menu : céréales, tartines, fromages, fruits, yaourts, boissons chaudes et jus.

Les enfants sont repartis l'estomac bien rempli et la tête pleine de souvenirs !

P'tit Déj à la cantine

Les mercredis à la crèche

Des places sont disponibles le mercredi pour tous les enfants jusqu'à 4 ans, que ce soit en accueil régulier ou occasionnel. Une adaptation de l'enfant est indispensable.

Pour toute information,
contact par mail :
laboite-a-soleils@acepp74.fr
ou par téléphone :
04 86 11 46 37

Crèche : un nouvel élan pour l'accueil des tout-petits

UNE NOUVELLE DIRECTRICE ET UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE POUR LA CRÈCHE

Emmanuelle Collomb, infirmière-puéricultrice, a rejoint l'équipe en tant que directrice, mi-septembre.

Elle est **secondée par Christelle Mugnier, éducatrice de jeunes enfants.**

L'équipe s'est progressivement complétée avec l'arrivée de personnes diplômées et qualifiées entre début octobre et mi-novembre.

Une **équipe stable, dynamique et impliquée** propose un accueil de qualité aux enfants et aux familles en s'appuyant sur les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

VISITE À LA FERME

Le principe 6 de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant prévoit : « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

Les enfants ont pu **visiter l'étable et assister au départ des vaches** vers leur pré. Un spectacle impressionnant pour nos petites têtes blondes, vite rassurées par les adultes à proximité.

La visite s'est terminée avec une r**encontre magique :** Anatole le petit veau avec des caresses et regards tendres partagés !

Nous remercions encore Xavier pour son accueil et les mamans qui nous ont gentiment accompagnés.

Sur le chemin du retour, **ramassage de noix et salutations aux moutons du quartier...** Autant vous dire que la sieste qui a suivi fut belle et appréciée !

Visite à la ferme

LA SEMAINE DU GOÛT

Plusieurs activités ont été proposées aux enfants durant cette semaine.

Elles ont permis d'**explorer le principe 5 de la charte d'accueil :** « *Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.* »

Nos **apprentis pâtissiers,** qui adorent touiller, ont préparé un gâteau à la cannelle et à la crème de marrons. L'**atelier des saveurs :** acide, amer, sucré, salé... s'est révélé un moment de découvertes et de rires partagés notamment en goûtant le citron qui déclenche des mimiques irrésistibles !

Les plus petits ont découvert les **senteurs des épices** : cannelle, cardamone, curry et café notamment. Un moment riche pour tout le monde !

Semaine du goût

Confection de bonnets

UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ POUR OCTOBRE ROSE

Le 11 octobre 2025, à l'initiative de la commission sociale de la mairie, en partenariat avec le Foyer du Parmelan, les « féminines » du FCD et Les lianes de la Vie, une grande mobilisation pour Octobre Rose a rappelé l'importance du dépistage et du soutien aux personnes concernées par le cancer du sein. Divers ateliers et temps de partage ont permis à chacun de s'informer, d'échanger et de soutenir cette cause essentielle.

Un atelier pour mieux prévenir le cancer du sein

Informer, échanger et apprendre les bons gestes : telle était la mission de cet atelier dédié à la prévention du cancer du sein.

Samedi 11 octobre, deux médecins, une gynécologue et une sage-femme, toutes quatre résidant à Dingy, ont animé un atelier de sensibilisation au cancer du sein.

Les participantes ont pu échanger avec les professionnelles de santé sur les **bonnes pratiques de prévention** et découvrir la place importante de l'imagerie dans le dépistage du cancer du sein.

L'atelier a notamment permis d'apprendre **quand et comment réaliser l'autopalpation des seins,** geste essentiel pour repérer toute anomalie. Un module pratique, sur des bustes anatomiques, a permis de s'exercer concrètement.

Rappelons que l'autopalpation, simple et rapide, doit être effectuée chaque mois et **doit être complétée d'une consultation annuelle de prévention** chez un professionnel de santé (médecin, gynécologue ou sage-femme). Au moindre doute, une consultation médicale s'impose et sans délai.

Autopalpation

Confection de bonnets chirurgicaux pour les femmes atteintes de cancer

Un bel élan de partage et de solidarité autour des machines à coudre.

Ce n'est pas moins d'une **vingtaine de bénévoles de Dingy** qui ont participé à ce projet d'ampleur nationale.

Durant l'été 2025 et lors des inscriptions au Foyer du Parmelan, des t-shirts de grandes tailles ont été collectés afin de leur donner une seconde vie. Puis des petites mains ont **lavé, repassé les t-shirts, puis tracé, découpé, assemblé et cousu les bonnets** lors de deux ateliers organisés par le Repair Café dans une ambiance de partage et de convivialité, et aussi à domicile.

Merci au secours populaire et aux particuliers pour le don des t-shirts, ainsi qu'à l'entreprise Millet pour le don de tissu pour cet évènement mais aussi pour la confection de nombreux autres bonnets.

Au total ce sont **200 bonnets chirurgicaux** (100 confectionnés par Dingy et 100 par Millet) qui ont été remis à l'hôpital d'Annecy le 21 novembre 2025.

Remise des bonnets à l'hôpital d'Annecy

Atelier d'information

En partenariat avec

Mini-match

Octobre Rose à Dingy-Saint-Clair : sport et solidarité

Durant cette matinée d'action et de sensibilisation, la commune s'est également mobilisée en organisant un moment sportif et solidaire autour de mini matchs de foot.

À l'Espace Animation, le CCAS de Dingy-Saint-Clair a installé une boîte à dons et de la documentation fournies par le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie. La boîte était accessible à tous, permettant à chacun de contribuer, même sans participer aux mini matchs de foot caritatifs.

Petits et grands ont pu s'amuser sur participation libre, encadrés par les Féminines du Football Club Dingy, **avec les fonds entièrement reversés à l'association.** Une matinée alliant sensibilisation, solidarité, sport et convivialité **pour soutenir le dépistage du cancer du sein.**

Atelier « Dessine ton sein »

Une libération des mots et des maux grâce au dessin de ses seins...

Lors de cette belle matinée d'Octobre Rose, 21 personnes se sont jointes à Julie, doula des Lianes de la Vie, pour cet atelier qui consistait à **mettre sur papier l'image que nous avons de nos seins** et tout ce que cela évoque pour nous. Hommes et femmes étaient présents et **les partages ont été magnifiques, touchants, émouvants, drôles, surprenants...** Merci à vous d'avoir osé partager.

Atelier « Dessine ton sein »

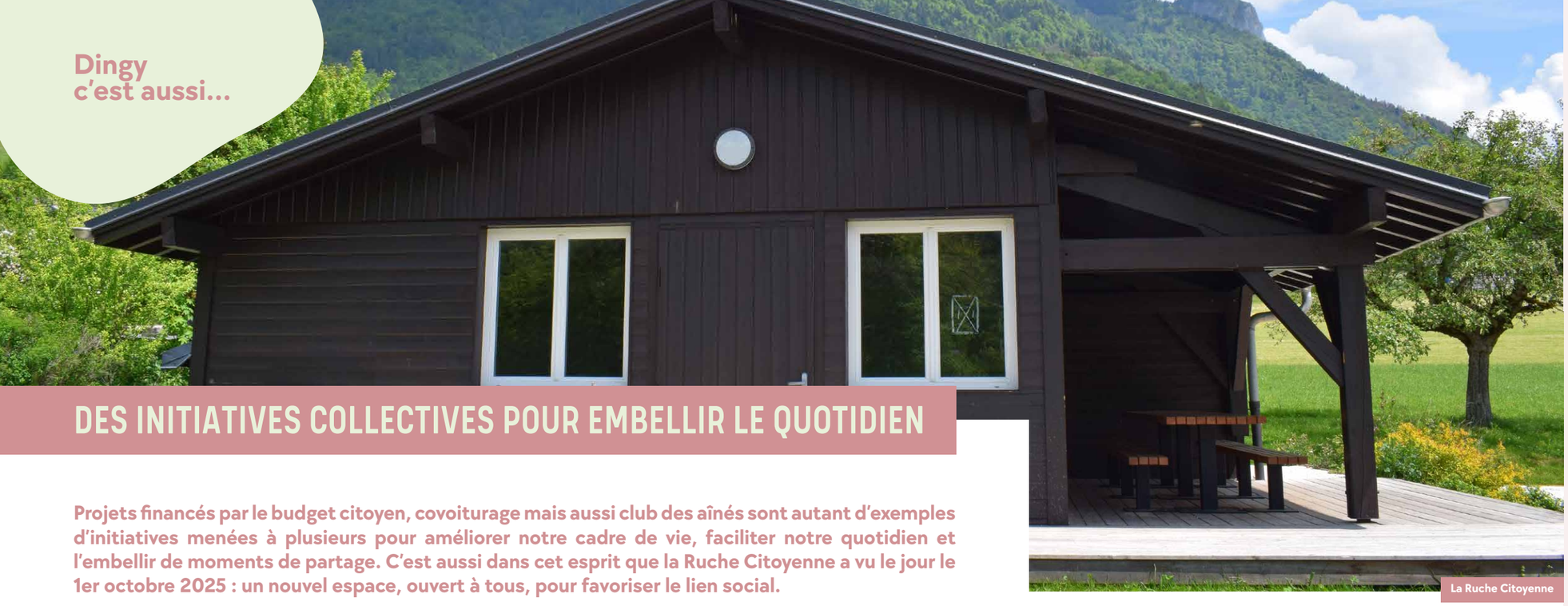

La Ruche Citoyenne

DES INITIATIVES COLLECTIVES POUR EMBELLIR LE QUOTIDIEN

Projets financés par le budget citoyen, covoiturage mais aussi club des aînés sont autant d'exemples d'initiatives menées à plusieurs pour améliorer notre cadre de vie, faciliter notre quotidien et l'embellir de moments de partage. C'est aussi dans cet esprit que la Ruche Citoyenne a vu le jour le 1er octobre 2025 : un nouvel espace, ouvert à tous, pour favoriser le lien social.

Budget citoyen - Appel à projets jusqu'au 13 février 2026

Et si vous aussi, vous proposiez un projet pour améliorer votre cadre de vie ?

Comme tous les ans, la commune de Dingy relance son budget citoyen et attend vos projets !

Le budget citoyen, c'est quoi ? C'est une partie du budget communal qui permet de financer des actions proposées par les habitants. **La mairie finance et les habitants réalisent** mais du soutien dans la réalisation peut aussi vous être apporté.

Cette année :

- 1 (super) nouveau module de jeu sera installé au parc cet hiver,
- 1 cabane à dons pourrait voir le jour au printemps (en cours).

Pour proposer une action, comment faire ?

- Définissez une action que vous souhaiteriez mettre en place dans le village.
- Réunissez vos voisins, vos amis ou votre association pour le porter en collectif.
- Déposez votre dossier sur le site internet de la mairie (actu «budget citoyen»).

Vous avez jusqu'au 13 février 2026 pour déposer un dossier et faire financer votre projet !

Voici quelques idées de projets pour alimenter vos réflexions : installation de nichoirs, mise en valeur ou rénovation du patrimoine communal, création artistique, plantations, préservation de la faune sauvage...

Covoiturage : rejoignez la communauté What's app dédiée !

Cette communauté, initiative citoyenne lancée à la suite de Dingy 2040, permet de trouver facilement des solutions de covoiturage sur le périmètre Thônes-Annecy-Suisse.

La communauté compte à ce jour 193 membres, répartis sur plusieurs groupes « Destination » : Annecy (96 membres), Thônes (73 membres), Suisse (34 membres). Des groupes intra Dingy sont également créés : Dingy Haut (Clu, les Tappes, Curtils, Blonnière), Dingy Route de Thônes (Provenat, La grange à Lagray, Chessenay), Nanoir et Dingy grand chef-lieu (Chez Collet, Chef-Lieu, Verbin, Glandon, Cornet).

Le principe ? Des voyages réguliers ou ponctuels peuvent être proposés - et surtout, il ne faut pas hésiter à demander, la bienveillance est l'une des clés du fonctionnement de ce groupe ! **L'objectif est de créer du lien dans notre village, tout en diminuant les trajets individuels en voiture.**

Pour rejoindre la communauté :
scannez ce QR code
Bonne route !

Ouverture de la Ruche Citoyenne : un nouvel espace pour tous les habitants

La commune inaugure un lieu dédié aux initiatives citoyennes et à la participation de chacun.

Depuis le 1er octobre 2025, **la Ruche Citoyenne est ouverte à tous les Dingiens : un lieu idéal pour donner vie à vos idées et développer des projets au bénéfice des habitants du village.** Chacun peut y proposer **des ateliers, des conférences, des formations, des discussions ou encore des projets solidaires,** à but non lucratif, et ouverts à tous ; l'objectif étant de favoriser les échanges et renforcer les liens entre Dingiens. Alors n'hésitez plus !

La Ruche Citoyenne

Pour réserver, il suffit d'écrire à votrecommune@dingytclair.fr (sous validation de l'élu référent).

Les Aînés fêtent « leurs 30 ans »

L'association a vu le jour en décembre 1996, fondée par Bernard et Monique Quinchon qui l'ont présidée durant de nombreuses années.

L'association a ensuite été reprise par Michel Bonivard, qui lui-même a été succédé par une nouvelle équipe présidée par Bernadette Villard, depuis maintenant 3 ans.

« ***Nous fêterons cette année les 30 ans du Club des Aînés***. *Les membres de notre association se rassemblent* ***tous les jeudis après-midi au Club House de l'Espace Associatif et Sportif,*** *mis à disposition par la mairie. Nous y jouons à* ***divers jeux*** *(belotte, coinche, scrabble etc.) et une* ***équipe de tricoteuses*** *nous a également rejoints.*

Nous comptons une trentaine d'adhérents et ***vous êtes les bienvenus pour partager nos après-midis, dans la bonne humeur et les rires, avec un goûter fait maison !***

En fin d'année, nous organisons une sortie au restaurant pour nous retrouver dans un cadre différent et toujours chaleureux.

N'hésitez pas à nous rejoindre *une après-midi pour découvrir notre club et partager ces instants de convivialité !* »

Bernadette Villard, Présidente

Club des Aînés

On prend date

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Conférence-débat au profit de l'association Mayann Autisme et Vie

L'association Mayann Autisme et Vie apporte son soutien à Mayann, jeune adulte porteur d'un autisme profond et actuellement sans solution de prise en charge.

Une conférence-débat est **organisée le mercredi 28 janvier 2026 à 20h, à la salle des fêtes Michel Doche.**

Cette soirée réunira plusieurs intervenants autour du thème :

« La mixité en montagne, ou comment donner la place aux valeurs féminines dans le partage des activités de montagne ».

Ce moment d'échange permettra de réfléchir à la place que les femmes – ou plus largement les valeurs féminines – peuvent aujourd'hui occuper dans les pratiques des sports de montagne. Comment la mixité, l'entraide et la complémentarité des compétences peuvent-elles enrichir les expériences de chacun ?

Tarif : 10 €

Gratuit pour les moins de 12 ans

Tous les bénéfices de l'évènement seront reversés à l'association Mayann Autisme et Vie.

Réservez vite votre place ici

Mayann Autisme et Vie

Cinéma à Dingy-Saint-Clair

Venez profiter d'un film récent et d'un moment convivial avec boissons chaudes et petits gâteaux offerts.

Un vendredi par mois à 20h30, la salle des fêtes Michel Doche se transforme en salle de cinéma pour accueillir petits et grands.

Avant la projection, élus et bénévoles proposent boissons chaudes et petits gâteaux pour un moment convivial. Ces soirées sont l'occasion de **se retrouver en famille ou entre amis, d'échanger** et de profiter d'un film récent dans une ambiance chaleureuse et détendue. **Une belle opportunité pour soutenir la vie culturelle et renforcer le lien social à Dingy-Saint-Clair.**

Vous pouvez retrouver chaque mois le film choisi sur notre site internet dingystclair.fr, dans notre newsletter ou sur notre page Facebook.

Prochains évènements

Scannez ce QR code
et retrouvez l'agenda sur dingystclair.fr

JANVIER

16	**Vœux du Conseil Municipal** Salle Michel Doche
17	**Assemblée Générale les Randonneurs de la Cha** Salle Michel Doche
28	**Conférence Mayann Autisme & Vie** Salle Michel Doche

FÉVRIER

13	**Cinéma** Salle Michel Doche
14	**Repair Café** Salle Michel Doche
28	**Soirée blanche de l'APED** Salle Michel Doche

MARS

13	**Cinéma** Salle Michel Doche
14	**Repair Café** Salle Michel Doche
15	**1er tour - Élections municipales** Salle Michel Doche
22	**2nd tour - Élections municipales** Salle Michel Doche

AVRIL

3	**Cinéma** Salle Michel Doche
4	**Repair Café** Salle Michel Doche
24	**La Boom des Kids de l'APED** Salle Michel Doche
26	**Repas des Aînés (organisé par le CCAS)** Salle Michel Doche

MAI

4	**Don du sang** Salle Michel Doche
8	**Commémoration du 8 mai 1945** Place de l'église
15	**Cinéma** Salle Michel Doche
16	**Repair Café** Salle Michel Doche
23	**Vente de plants & fleurs du Foyer du Parmelan** Préau de la bibliothèque
30	**Spectacle de danse du Foyer du Parmelan** Salle Michel Doche
31	**Vide grenier du Foyer du Parmelan** Place de l'église

JUIN

12 AU 14	**Résistance 2e édition Foyer du Parmelan** Salle Michel Doche
12	**Cinéma** Salle Michel Doche
13	**Repair Café** Salle Michel Doche
21	**Dingo Trail des Familles** APED – Espace Associatif & Sportif
26	**Kermesse de l'APED** Espace Associatif & Sportif

JUILLET

4	**Évènement - FC Dingy** Espace Associatif & Sportif

MAIRIE

55 place de l'Église
Lundi : 13h30-15h30
Mardi : 8h30-11h45 et 13h30-15h30
Jeudi : 8h30-11h45 et 16h30-18h
04 50 02 06 27 / accueil@dingystclair.fr
Sur rendez-vous en dehors de ces horaires

NEWSLETTER : inscription sur notre site dingystclair.fr
(en bas de la page d'accueil)

SERVICE ENFANCE

04 50 02 19 03 / periscolaire@dingystclair.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jeudi et vendredi : 16h-18h30 / Samedi : 10h-12h
04 50 01 43 89

AUTRES SERVICES

Crèche "La boîte à Soleils"
04 86 11 46 37 / laboite-a-soleils@acepp74.fr

Eau potable et assainissement
Ô des Aravis
Contact 24h/24 et 7j/7 : 04 50 10 10 70 / www.odesaravis.com

Déchetterie
Service de la CCVT
Mercredi : 13h30-17h30 / Samedi : 8h-12h et 13h30-17h30
04 50 32 17 35

Espace France Services
14 rue Bienheureux Pierre Favre à Thônes
04 58 13 00 28 / franceservices@ccvt.fr

NAVETTE ARAVIS BUS

Retrouvez l'intégralité des horaires sur aravisbus.fr

Système d'alerte par sms pour être informé en cas de situation de crise.
Inscription au dispositif en mairie ou en ligne